L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 5 MAI.

FEUILLETON.

MARCOF LE MALOUIN

PAR

ERNEST CAPENDU.

TROISIÈME PARTIE.

NANTES EN 1793.

XX.

LES NOYADES.

(Suite.)

Château d'Aulx (château d'Eau), le calembourg n'eût été réellement pas trop mauvais s'il n'avait été fait dans des circonstances aussi atroces.

A partir de ce jour, le mot de Brutus fit fortune et fut répété aux prisonniers qui croyaient souvent devoir être transférés dans une autre prison lorsqu'ils marchaient au supplice.

— Dis donc, Brutus, continua Robin en riant toujours.

— Quoi?

— On a rendu un décret au Comité aujourd'hui.

— Bah!

— Et un fameux, encore.

— Qui l'a rendu?

— Grandmaison.

— Et quoi qui dit, ce décret?

— Il dit qu'on "incarcérera tous ceux qui ont voulu empêcher ou entraver le cours de la justice révolutionnaire en sollicitant pour leurs parents et amis qui sont à l'entrepôt (historique)."

— Fameux! fameux! nous allons avoir de la besogne!

Pendant ce temps les prisonniers descendaient toujours.

On voyait des femmes tenant dans leurs bras des enfants à la mamelle; de temps en temps, quelques-unes de ces malheureuses criaient avec désespoir:

— Une mère!.... une mère pour mon pauvre enfant!....

Quelquefois deux mains charitables s'avançaient entre les baïonnettes, la mère jetait son fils ou sa fille et continuait sa marche sans savoir seulement à qui elle avait légué son enfant.

Enfin les derniers parurent, et la haie des soldats se referma sur eux.

Marcof, Boishardy et Keinec frémissaient d'horreur.

Brutus et ses amis les entraînèrent à la suite du cortége qui se dirigeait sur les quais.

Chemin faisant, Brutus leur expliqua en détail ce que c'était que les déportations verticales.

Le misérable égayait ses discours de quolibets et de jeux de mots; il revendiqua même l'honneur d'avoir, avec Pinard et Chaux, présenté à Carrier la motion concernant les exécutions sur la place du Département.

— Au reste, dit-il en parlant des noyades, la Convention a approuvé les idées du citoyen représentant; et la preuve, c'est qu'elle lui a expédié un envoyé du Comité de salut public.

— Et comment se nomme cet envoyé? demanda Boishardy.

— Fongueray, répondit Brutus.

— N'est-ce pas un homme de taille moyenne, un peu gros et pouvant avoir cinquante ans? fit Marcof d'une voix parfaitement calme.

— Tiens! tu le connais donc? répondit le sans-culotte.

— Mais oui, et tu serais bien aimable de me faire trouver avec lui.

— C'est facile.

— Quand cela?

— Ce soir, si tu le veux.

— Je ne demande pas mieux.

— Eh bien, après la fête nous irons chez Nicoud vider une bouteille, et je l'enverrai chercher; je sais où le trouver.

Marcof serra le bras de Boishardy, et ils échangèrent tous deux un regard rapide.

— Le ciel est pour nous! murmura le marin.

Boishardy affecta de s'occuper de ce qui se passait.

— Qu'est-ce que c'est que ces patriotes-là? demanda-t-il à Brutus en voyant des hommes porteurs de grands paniers couverts traverser la place.

— Ce sont les nippes des mariés que l'on emporte, vu qu'ils n'en ont plus besoin, répondit Brutus; ça va chez Carrier.

Le cortége était arrivé sur les quais, et l'on embarquait les prisonniers.

Lorsque tous furent entassés à fond de cale, on cloua l'entrée de l'escalier, puis le bateau fut poussé au large et gagna lentement le milieu du fleuve.

Des sans-culottes, porteurs de torches, l'accompagnaient dans une embarcation plus petite.

L'obscurité ne permettait pas de distinguer très bien.

Tout à coup, des coups de haches retentirent; un silence se fit dans la foule: puis un cri, un immense cri partit du milieu de la Loire, et le bateau s'abîma dans les flots.

Les sans-culottes regagnaient le rivage en chantant!

Suivant l'expression de Brutus, la troisième représentation était terminée, et le misérable ajouta gaiement:

— La suite à demain!

Marcof et Keinec se tenaient appuyés dans l'angle d'un mur avoisinant le quai. Leur front était d'une pâleur livide, leurs dents serrées, leurs yeux rouges, leurs traits contractés, et de leurs doigts crispés et de leurs mains fiévreuses, ils labouraient le ciment qui soudait ensemble les pierres du mur auquel ils étaient adossés.

Leur respiration était haletante, le sang leur montait à la gorge; ils étouffaient.

Boishardy, séparé de ses compagnons, toujours au bras du sans-culotte de la compagnie Marat, sentait son cœur bondir dans sa poitrine devenue trop étroite pour en contenir les battements convulsifs.

Ses yeux avaient une expression de férocité qui eût terrifié Brutus, si celui-ci l'eût regardé.

De sa main droite, le royaliste tourmentait la crosse d'un pistolet caché sous sa carmagnole.

Frémissant de rage, de douleur et d'horreur, il détournait la tête pour ne pas entendre les propos grossiers, les paroles féroces de ceux qui l'entouraient.

La foule, avide d'exécutions, s'écoulait lentement devant eux, regrettant que la fête fût déjà terminée, et ne se consolant qu'en pensant que le jour suivant en apporterait une nouvelle.

Les chansons sanguinaires, les appellations triviales, les interpellations cyniques se croisaient dans l'air.

Un moment Marcof et ses amis se crurent transportés en dehors du monde réel.

Il leur semblait assister à un horrible cauchemar, à l'un de ces rêves fantastiques où l'imagination délirante et exaltée par la fièvre se forge à plaisir les monstruosités les plus invraisemblables.

Marcof se rappelait les Calabres, et il se demandait ce qu'étaient ces hommes qu'il coudoyait, comparativement à ces brigands repoussés par tous.

Enfin, la conscience de la situation présente revint à chacun.

— Et maintenant, dit Brutus, allons boire!

La petite troupe se mit en route.

Marcof et Keinec s'étaient rapprochés l'un de l'autre, ou, pour mieux dire, ne s'étaient pas quittés depuis les noyades.

— Keinec! dit le marin à voix basse.

— Que veux-tu?

— Ils sont sept avec nous, n'est-ce pas?

— Oui.

— J'ai dans l'idée qu'aucun ne verra le jour se lever demain matin; qu'en penses-tu?

— Je pense comme toi, dit Marcof!

— C'est bien! je vais prévenir Boishardy, et à mon premier signal, frappe tant que ton bras pourra frapper.

— C'est dommage qu'ils ne soient que sept.

— Bah! nous nous rattraperons une autre fois. Mais le sang m'a grisé; il faut que je tue quelques-uns de ces monstres cette nuit même.

— Et moi aussi! répondit Keinec.

Ils arrivaient en ce moment au cabaret désigné par Brutus.

C'était une maison de chétive apparence et complètement isolée, située sur les bords de la Loire, en face de l'extrême pointe de l'île des Chevaliers, dans le faubourg où s'élève aujourd'hui le quartier Launay.

Construite dans le style Louis XV le plus pur, la petite habitation, devenue un cabaret de troisième ordre, avait autrefois appartenu à l'un des plus riches financiers de la ville, qui l'avait fait élever pour lui servir de petite maison.

Ce financier, auquel Nantes doit un quartier tout entier bâti de 1735 à 1790, se nommait Graslin, et était fermier-général.

Homme de goût et puissamment riche, Graslin, l'un des meilleurs économistes du dix huitième siècle, avait voulu mettre ses théories en pratique: il avait fait défricher des forêts, dessécher des marais, agrandir la ville, et l'avait dotée enfin d'une salle de théâtre; mais tout cela n'avait excité que l'envie et les calomnies de ses concitoyens, et l'ingratitude et l'oubli furent les fruits amers qu'il recueillit de son intelligence et de sa libéralité.

Il mourut en 1790, à peine regretté, et ses biens furent vendus lors du décret concernant les émigrés, sa famille ayant pris la fuite.

La petite maison du quai de la Loire, qui lui servait de lieu de repos, fut acquise, au prix d'un paquet d'assignats, par un cabaretier voisin, nommé Nicoud.

Cet homme s'empressa de faire gratter l'or qui couvrait à profusion les lambris et les portes, afin d'en retirer un bénéfice qui équivalut amplement au prix même de la maison; puis il fit couvrir d'une couche de blanc les belles peintures qui ornaient les murailles, travestit le salon en salle de bal public, les boudoirs et les chambres élégantes en cabinets particuliers, mit des rideaux rouges aux fenêtres, des tables en bois partout, un comptoir au rez-de-chaussée, dans l'ancien vestibule, et posa une enseigne là où Graslin avait fait sculpter à grand frais un médaillon remarquable.

Le vin était bon, la maison commode, puisque le jardin qui l'entourait l'isolait entièrement des constructions voisines, les sans-culottes en firent un lieu de rendez-vous.

Brutus était l'une des meilleures pratiques du cabaret; aussi, lorsqu'il frappa à la porte d'une façon particulière, cette porte s'ouvrit-elle aussitôt.

— Que veux-tu, citoyen? demanda maître Nicoud en paraissant sur le seuil.

— Ton vin numéro un! du vin de sans-culotte, répondit Brutus, du vin rouge comme du sang d'aristocrate! Dépêche, ou je te fais incarcérer demain matin.

Pendant ce temps, Marcof put s'être glissé près de Boishardy lui parlait à voix basse.

Le chef fit un geste énergique, et tous entrèrent dans le cabaret.

XXI.

CHOUANS ET SANS-CULOTTES.

Brutus conduisit ses compagnons dans une vaste salle dont les fenêtres donnaient sur la Loire; c'était l'ancienne salle à manger du fermier-général; mais le cabaretier l'avait rendue méconnaissable.

Puis, sous prétexte de commander à souper, Brutus sortit presque aussitôt.

Le sans-culotte, qui connaissait les êtres de la maison, se dirigea vers la cuisine dans laquelle il trouva le cabaretier.

— As-tu du monde dans ta cambuse? demanda-t-il brusquement.

— Je n'ai que toi et tes amis, répondit Nicoud.

— Bien sûr?

— Dame! visite la maison depuis la cave jusqu'au grenier, et si tu y trouves un visage humain autre que le tien, le mien et ceux de tes compagnons, tu me traiteras comme vous avez traité cet aristocrate de Claude, le cabaretier de Richebourg.

Maître Nicoud faisait allusion à des actes de férocité commis deux jours avant par la compagnie Marat, sur un pauvre homme dont le seul crime avait été de prier les sans culottes de solder leurs dépenses.

Brutus sourit agréablement à ce souvenir, et reprenant la parole:

— C'est bon; je veux le croire. Ainsi, il n'y a personne que nous ici?

— Personne que vous.

— Eh bien!.... tu vas filer toi-même.

— Moi?

— Et vivement.

— Pourquoi?

— Ça ne te regarde pas.

— Et où veux-tu que j'aille à cette heure?

— Ça m'est tout à fait égal.

— Mais....

— Ah! pas d'observations, ou je t'envoie à l'entrepôt.

— Faut donc que je vous laisse ma maison?

— Oui.

— Toute la nuit?

— Oui.

— Cependant....

— Rien! interrompit Brutus. La patrie est en danger, et nous sommes en train de la sauver. Si tu nous en empêches tu deviens un ami des aristocrates, et tu sais ce qu'on en fait n'est-ce pas, des aristocrates?

Un geste atroce accompagna la phrase.

— Je m'en vais, citoyen, je m'en vais! dit vivement le malheureux aubergiste en frissonnant de tous ses membres.

Le pauvre Nicoud s'apercevait depuis quelque temps que la situation de cabaretier attitré des sans-culottes comportait une foule de désagréments qui en balançaient fâcheusement l'honneur.

— Avant cela, reprit Brutus, tu nous apporteras du vin et du meilleur!

— Oui, citoyen, oui!

Sur ce, Brutus pirouetta sur ses sabots et reprit le chemin de la grande salle.

— J'ai idée que c'est des gros négociants mêlés d'aristocrates, qui nous la paieront bonne en louis d'or, murmura-t-il. En tout cas, faut que je saigne celui qui m'a étranglé, et que je vide la bourse de celui que m'a désigné Niveau.

Brutus, en entrant, trouva ses compagnons assis autour d'une vaste table.

Soit hasard, soit intention préméditée, les trois royalistes se trouvaient assis chacun entre deux sans-culottes.

Brutus sourit en remarquant ce détail, et lança un regard d'intelligence à Spartacus.

La conversation était déjà engagée entre Marcof, Boishardy et les membres de la compagnie Marat.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 4 mai 1871.

Nous constatons encore une facilité excessive sur le marché monétaire. Il y a maintenant très peu de fonds disponibles à 6 pour cent par an sur garanties collatérales No 1—taux qu'on peut considérer comme exceptionnel,—mais le marché n'a pas varié sous d'autres rapports. Nous cotons;—à 8 par an les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales.

L'or a ouvert à 111 à 111 1/8 contre 111 1/8 à New-York; il est coté, en ce moment, au même taux. On a vendu $9000, $4000, $9000, $10,000 et $30,000 à 111 1/8 et $3000 à 111 3/8. —Il ne s'est fait aucune vente importante dans l'argent, qui est coté à 107 1/2 à 108 1/2 les demi-piastres américaines, 2 1/2 à 3 de prime sur l'or pour les piastres mexicaines.

Les opérations de change étranger, bien que plus fortes qu'hier, ont encore eu lieu sur une petite échelle. Les cours ont été un peu plus fermes. Les ventes de sterling comprennent 38,000 livres, dont 9000 connaissement et clear à 121 5/8 à 121 7/8, 2500 connaissement et 12,000 clear à 121 3/4, 10,000 connaissement et clear à 121 3/4 à 123, 700 connaissement à 121 7/8, 2000 connaissement No 1 à 122 et 3000 clear No 1 à 122 1/8. Dans les francs, 100,000, en change de commerce No 1 à 4.77 1/2. Le sterling peut être coté à 121 3/4 à 123 le connaissement No 1 et clear et 123 1/2 à — le change de banque.

Le change américain n'a guère varié. Les banques ont tiré des traites à vue, sur New-York, pour remises, à 3/8 de prime. Les transactions sont; $3000 et $10,000 en change de commerce, à vue, sur New-York, à 1/4 de prime, $25,000 de banquiers, $20,000, $20,000, 30,000 et $50,000 à 3/8 p.

Il s'est fait peu de chose dans les actions. On a vendu 50 de la banque de la Nlle-Orléans à $63, prix très plein; 4 de l'Association industrielle et agricole à $15; 50 des Abattoirs à $34, 100 à $34 50; 100 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, hier soir, à $75, 17, aujourd'hui, de bonne heure, au même prix, 150 à $77 50, ce qui est une forte hausse; 5 du Canal du Mississipi et du Golfe du Mexique, avec privilége de desséchement, à 65 25. On a offert $10 50 et $10 85 d'actions de la Compagnie de levées de la Louisiane, mais nous n'avons entendu mentionner aucune vente.

On a vendu, hier soir, à une heure avancée (rans l'annoncer), $64,000 de bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, et $69,000 de seconde hypothèque à des conditions particulières.

$1000 de mandats moyens de l'État ont changé de mains à $1 34. Les courtiers ont acheté les mandats de l'État à 45 à 59 les moyens et les gros, 58 à 60 les petits et 97 1/2 à 98 les nouveaux métropolitains; ils ont vendu les premiers à 51 à 53 les gros, 62 à 63 les petits, 98 à 98 1/2 les métropolitains.

On n'a pas annoncé de ventes de billets de la ville.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 4 mai 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6400 balles, prises à des prix plus élevés et qui ont clos en montrant une hausse de ⅛ à ¼ c. Nous haussons nos cotes en conséquence.

Nous reproduisons aussi les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ces types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les hauts chiffres pour le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	— à —	—
Low ordinary	8¼ à 9¼	—
Ordinary	10¼ à 11¼	11⅛
Good ordinary	12¼ à 12¾	12¾
Low middling	13¾ à 14	14—
Middling	14½ à 14¾	14⅝
Strict Middling	15— à 15¼	14—
Good middling	— à 15½	15⅛

Grâce à la teneur favorable des dépêches de Liverpool et de New York, la demande a été active, et bien que le mouvement ait été ébranlé par la faiblesse de l'approvisionnement des sortes en demande, il n'en est pas moins un fait que les vendeurs ont pu embrasser le fort montant noté plus haut, prix en partie, le matin de bonne heure, aux prix antérieurs, mais pour la plupart à une hausse de ⅛ à ¼ c du low middling au strict middling et de ¼ c du good ordinary et des plus bas grades. Dans quelques cas des listes désirables ont rapporté une fraction au-dessus de nos chiffres extérieurs. Le strict good ordinary, par exemple, s'est vendu à 13¾, et 13¾ c du strict low middling à 14¼ c.

L'Exchange rapporte: "Demande active et tendance à la hausse, stock peu fort, ventes étendues.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept 1870, bal		20696
Arriv. dep. le dern. état	4974	
Arrivé aujourd'hui	[illegible]	1364341
Expédié aujourd'hui	5	
précédemment	1218476	
Brulé le 25 déc	569	1219450
Stock en mains et à bord		165391

SUCRE—Seulement 75 boucauts de sucre. La demande est bonne et les prix fermes. Environ 300 boucauts de l'article se sont vendus. En ce moment nous cotons comme suit: Infér. 6¼ à 7— c, commun 7¼ à 7¾ c, bon commun — low fair — à — c, fair 8— à 8¼ c, good fair 8¾ à 9 cents, fully fair 9¼ à 9¾ c, prime 10 à 10¼ choix 10¾ à 10¾, jaune clarifié 11¼ à 11¾ c, blanc 12¾ à 13 c la livre.

MELASSE—Arrivé aujourd'hui 450 barils. Le marché est stable et ferme et les approvisionnements se vendent 35 c pour la commune fermentée 35 à 45 c pour la bonne à prime fermentée, 40 à 45c pour la recuite sur plantation, — à —, bonne de citerne 50 à 60, recuite des raffineries de la ville cotée à 30 à 50 cts le gallon, syrup 90 à 1 le gallon.

FARINE—Le marché est ferme et la demande bonne; le stock de superfine et de la double extra est faible. La superfine est cotée à $6, la double extra $6 50 à 6 62½, triple extra $6 75 à $7 25 le baril. Vente d'environ 3000 barils, dont 50 de double extra à $6 50, 1200 de triple extra à $6 90, 160 do à $7 12½, 250 et 300 de bonne triple extra à $7 25, 30 do à $7 37½, 75 d'extra de choix à $7 75, 25 do à $8 12½ le baril.

AUX TRAFIQUANTS EN GRAINS.

Les consignés, peseurs et courtiers ont décidé d'un commun accord de ne faire ni ventes ni achats de grains, sur la levée après 3 heures P. M. Cet arrangement sera mis en pratique chaque jour à partir du 8 mai courant.

Nlle Orléans, 3 mai 1871.

(Signé) Washburn & Scott, John H. Hanna, P J Colt, M. Malone, P Grandjean, Dunn & Heck, Boyle & Schneider, J T Belknap, Z Marcoux, Wm Flood.

MAIS—Le stock de maïs est faible et la demande bonne à des prix fermes. Ventes de 7800 sacs, dont 300 et 100 de mélangé, en sacs de seconde main à 70 c, 300 de jaune et 400 de jaune mélangé à 71 c, 150 de jaune mélangé, 650 de blanc mélangé, 500 de 370 et 98 de blanc à 73 c, 150 et 350 de blanc, en sacs, du Dundee, à 73 c le boisseau.

AVOINE—Stock faible et bonne demande à des prix fermes. Ventes aujourd'hui de 2000 sacs de Saint-Louis à 62 c; 500 à 64 c et 300 de Galena cotée de St Louis et Galena à 65 c le boisseau.

SON—Approvisionnement faible et les prix de l'article ont baissé jusqu'à $1 25 les cent livres; vente de 130 sacs à des conditions privées et de 150 sacs à $1 20 les cent livres.

FOIN—Stock réduit et demande modérée. Le prime est coté à $28 à 29, la qualité de choix à $34 à 35, 300 balles vendues en bloc à $35 le tonneau.

PORC—Le marché est calme et le mess est offert à $19 le baril, mais pas de vente. Détail à $19 à 20 le baril.

RIZ—Il s'en fait de bonnes affaires pour le placement dans le riz de la Louisiane, Caroline. Les détenteurs sont fermes à 8¾ c pour le prime de la Caroline, 8½ à 8¾ pour le bon de Caroline, 6½ à 7 c pour le prime de la Louisiane 7¼ c pour l'ordinaire de 6 à 7 pour le commun de...

CAFÉ—Le marché est calme et les prix fermes... [illegible]

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

SAMEDI, 6 MAI 1871.

L'AFRICAINE,

Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

DIMANCHE, 7 MAI,

L'Etoile du Nord.

MARDI, 9 MAI, bénéfice de M. DEKEGHEL

Mignon,

Opéra nouveau en 4 actes, d'Ambroise Thomas.

[illegible]

Académie de Musique.

Spalding, Bidwell & MacDonough, propr.

Jeudi 4, et Vendredi 5 Mai,

Seules soirées du grand drame militaire,

LES LANCIERS.

Matinée du Samedi, 6 mai—Dernière représentation de la comédie de Robertson,

CASTE.

Et de la pièce burlesque avec musique,

BONNIE FISHWIFE.

Samedi et Dimanche, dans la soirée—

COMBINAISON D'ATTRAITS

Et la comédie militaire OURS.

Précédée de BONNIE FISHWIFE.

Lundi, 8 mai—Pour la première fois à la Nouvelle-Orléans, la pièce à grande mise en scène, ... de ROME. 4 mai

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T. HOWARD.......Président.

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

20,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $50,000

CLASSE F,

Tirage le SAMEDI, 6 mai 1871, à la Nlle-Orléans.

HOWARD, SIMMONS & Co........Contracteurs

—PLAN—

20,000 billets—Prix du billet: $10 seulement.

[illegible]

Billets entiers: $10—moyens en proportion.

Lots payables en plein, sans déduction.

Les ordres doivent être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président,

Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste en enregistrant votre lettre.

Avis d'Assessement.

Association Economie d'Assistance Mutuelle.

LES membres de la "CLASSE A" sont prévenus que l'assessement No 2 causé par la mort de GEO. F. PAPE, de cette ville, décédé le ... sont maintenant dus. Ceux de la "CLASSE B" sont informés que l'assessement No ... par la mort de FRANCIS J. CARUTHERS, ... Texas, décédé le 11 février, ... sont payables, aux Bureaux de la Compagnie, No 116 de la rue Gravier, dans les trente jours qui suivront cette date.

JAMES B. GUTHRIE, Secrétaire.

FRET. AVIS.

Département du Fret du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 27 avril 1871.

LE fret sera reçu, au dépôt du chemin de fer Pontchartrain, de 6 heures du matin à 6 heures du soir, jusqu'à nouvel ordre. Tous les colis doivent être marqués distinctement et indiquer l'adresse et le poids.

EDWARD A. BURK, Agent pour le fret.

28 avril—6f

Fleetwood, New Orleans and Honduras Navigation Company.

DES livres de souscription au capital de cette Compagnie ont été ouverts au No 116 de la rue Perdido, entre les rues Camp et Magasin, et ...

Par ordre des Directeurs.

GEO. J. PINCKARD, Secrétaire.

Compagnie d'Immigration de la Louisiane.

CAPITAL..........$250,000.

Corporation.

L. F. Generes,	Bradish Johnson,
J. C. Payne,	Duncan F. Kenner,
L. A. Jaubert,	Adolphe Schreiber,
Effingham Lawrence,	George Urquhart,
Geo. W. Campbell,	Wm. Van Phul,
Arch. Montgomery,	F. P. Griffin.

Extrait de la Charte:

Art. Deuxième.—Le but de la Compagnie devra être d'encourager l'immigration des pays étrangers, à offrir des secours aux travailleurs aux agriculteurs, aux manufacturiers et autres industriels des États-Unis, et particulièrement de la Louisiane.

Des livres de souscription au capital de la Compagnie sont ouverts aux bureaux de L. F. Generes, 165 rue de la Douane; Arch. Montgomery, 13 rue Carondelet ... Notaires Publics.

Office of the Crescent City, LIVE STOCK LANDING AND SLAUGHTER HOUSE CO.

Nlle-Orléans, 22 avril 1871.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par les Directeurs de la Compagnie proposant de réduire le capital de la Compagnie de ... [illegible]

Les actionnaires sont notifiés qu'une assemblée générale sera tenue au bureau de la Compagnie, le 11 mai 1871, pour prendre le vote des dits actionnaires sur la question ...

F. CAVAROC, Président.

D. E. SCRUGGS, Secrétaire. 8 avril—3q

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat.

Premier District, No 6 rue Carondelet, Nlle-Orléans, 4 avril 1871.

Aux Contribuables du Premier District de la Ville de la Nlle-Orléans

APRÈS le 29 avril 1871, le recouvrement des Taxes non-payées se fera par voie judiciaire conformément à la loi de revenu de 1871. En payant promptement on s'épargnera des frais et la pénalité.

GEO. A. SHERIDAN, Collecteur, Premier District.

Compagnie du Gaz Hydro-Carbonique de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 30 de la rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 20 février 1871.

LA COMPAGNIE DE GAZ HYDRO-CARBONIQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, organisée en vertu des lois générales de l'Etat de la Louisiane, a acheté l'appareil patenté de M. B. ... pour la fabrication de gaz ... [illegible]

BONS MARCHÉS

En Fusils, Quincaillerie et Coutellerie, Aux Marchands de la Campagne.

S. B. CHURCHILL & BRO., successeurs de Taylor & Churchill, 41, Tchoupitoulas, entre Poydras et Lafayette ... [illegible]

S. B. CHURCHILL & BRO.

Feutre d'Irlande à Toits,

[illegible]

Dates des patentes—23 octobre 1863 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

(Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

AVIS DE LIQUIDATION.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 avril 1871.

CONFORMÉMENT à la décision des actionnaires ... [illegible] ... Q. LAMAUX, Secrétaire.

AVIS.

ASSOCIATION D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Capital..........$1,000,000

[illegible]

Directeurs:

CHARLES CAVAROC, Président.

[illegible]

F. E. Bernard.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE—ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Nlle-Orléans, 7 février 1871.

[illegible — liste des actionnaires]

ARTICLE IX.

[illegible]

ARTICLE X.

[illegible]

ARTICLE XI.

[illegible]

ARTICLE XII.

[illegible]

G. LE GARDEUR, Notaire Public.

C. DABCANTEL, Député.

CHARTE

ETAT DE LA LOUISIANE.

QU'IL SOIT CONNU, que, ce ... [illegible]

C. CAVAROC, ... E. MICTON, CHARLES DE BUYTER, LEON HAAS Jr., AUGUSTUS REICHARD.

A. PITOT Jr., EDGAR PITOT, Témoins.

G. LE GARDEUR Jr., Notaire Public.

CHARTE DE L'Association d'Assurance DE LA NLLE-ORLEANS,

Amendée par le loi du 1er décembre 1870, ... [illegible]

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE—ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

ARTICLE I.

[illegible]

ARTICLE II.

[illegible]

ARTICLE III.

Le capital de cette Société est, par les présentes, fixé à CINQ CENT MILLE PIASTRES, ... [illegible]

ARTICLE IV.

[illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

ARTICLE VI.

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

ARTICLE VIII.

[illegible]

Pour copie conforme.

E. BOUNY, Notaire Public.

ARTICLE PREMIER.

[illegible] ... NEW ORLEANS AND HAVANA STEAMSHIP AND LOTTERY COMPANY.

ARTICLE DEUXIÈME.

[illegible]

ARTICLE TROISIÈME.

[illegible]

ARTICLE QUATRIÈME.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

GEORGE ... vs. ROBERT FLYNN.

QUATRIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans ... [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

WILSON JOHNSON vs THEODORE HENRY.

COUR DE PAROISSE ... [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

MORRIS ... vs. ...

SEPTIÈME COUR de District ... [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

WM. ... & CO.

QUATRIÈME COUR de District ... [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Médicaments.

Pilules Cathartiques d'Ayer.

Médicament laxatif.

Il n'est peut-être pas de remède dont on ait autant besoin ... [illegible]

Les Pilules Cathartiques se ... [illegible]

Dr J. C. AYER & Co., Chimistes, Lowell, Mass., E.-U. d'Amérique.

Remèdes du Dr Richau

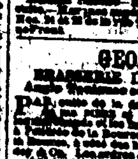

LE BAUME No 1 DU Dr. RICHAU ... [illegible]

LE BAUME No 2 DU Dr RICHAU ... [illegible]

L'ANTIDOTE DU Dr. RICHAU ... [illegible]

L'ÉLIXIR D'AMOUR DU Dr. RICHAU ... [illegible]

... "Dr. RICHAU'S GOLDEN REMEDIES," D. B. RICHARDS, ... No. 228 Varick St. N. Y.

SPENCER FIELD, Jr. — WALTER G. ...

Field & Bell,

Marchands en gros et en détail, de

CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS

[illegible]

V. BIRI,

FABRICANT ET MARCHAND DE ARTICLES EN BOIS,

[illegible]

SUCRE ET MELASSE.

A. WILLOZ.

[illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

[illegible]

MIRAMON,

MARCHAND DE MEUBLES,

[illegible]

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati.

[illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

[illegible]

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, ...

VENTES JUDICIAIRES.

... vs. ...

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans ... [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

FRITZ ... vs LOUIS DUBLIN

SIXIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans ... [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

FRANCIS J. GASQUET vs CATHERINE ... (Catherine Kuhn, veuve de ...)

QUATRIÈME COUR de district pour la paroisse d'Orléans ... [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

EMILE ... vs. ROBERT MURPHY. LE MÊME vs. LE MÊME

QUATRIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans ... [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

... MILLER vs. RENE ... THEARD.

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans ... [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

George Wood vs. Charles Heriage.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans ... [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au Bureau de la Poste, le 29 avril 1871.

[illegible]

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS STEEN & BROS.

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR LOUIS STEEN & BROS.—... VENDREDI, 5 mai 1871, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu ... [illegible]

Conditions à la vente. 4 mai

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans Réserve,

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

30 malles Bottes et Congress assortis.

PAR E. ROGER & CO.—... SAMEDI, 6 mai, ... [illegible]

Conditions à la vente. 5 mai

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Coupé. Coupé. Coupé.

PAR PLACIDE J. SPEAR, ... [illegible] Un magnifique COUPÉ ANGLAIS.

Conditions, comptant.

PAR D. E. MORPHY.

Huîtres! Huîtres!

PAR D. E. MORPHY, A. E. Morphy, encanteur.—... SAMEDI, 6 mai 1871, ... [illegible] 300 caisses d'Huîtres en boîtes ...

Conditions—Comptant.

PAR S. GUINAULT.

PAR S. GUINAULT, ... MARDI, 9 mai 1871, ... [illegible]

Conditions—Comptant.

Propriété de valeur rue Bourbon No 130, à long crédit.

PAR S. GUINAULT, ... SAMEDI, 6 mai 1871, ... [illegible]

PAR R. J. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR R. J. MONTGOMERY.—R. M. Montgomery, encanteur.—... [illegible]

INSTITUTIONS.

Institution de Demoiselles,

[illegible]

—Dirigée par—

Mme EMMA MATHEY,

[illegible]

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme FORTIER,

Ancienne Institution DAQUIN.

... CHEMIN DU BAYOU. ...

Université de l'Etat de la Louisiane,

(Autrefois Séminaire de l'Etat de la Louisiane.)

BATON ROUGE, LOUISIANE.

[illegible]

F. Guest,

764 et 766 Broadway, New York.

[illegible]

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINÉS ... [illegible] A. THOMSON & CO., No ... de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ... [illegible] A. THOMSON & CO.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de ... qualité. A. THOMSON & CO.

SUCRES DE LA LOUISIANE—... A. THOMSON & CO.

SUCRES DE CUBA—... A. THOMSON & CO.

C. F. HOLLE & CO.,

Négociants Commissionnaires ET EXPÉDITEURS,

[illegible]

Lager Beer de Cincinnati.

[illegible]

V. BIRI,

[illegible] WILLOWWARE.

[illegible]

JULIUS LOEFFLER,

[illegible] RUE DE CHARTRES [illegible]

Consulat de France.

AVIS ...

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

300 lots Lingerie de messieurs, ... "Notions" et Articles de fantaisie.

[illegible]

PAR VINCENT & CO.

HABILLEMENTS, HABILLEMENTS, CHAPEAUX, CHAPEAUX, CHAPEAUX, LINGERIE DE MESSIEURS, CASIMIRS, COTONNADES, ALPACAS.

PAR VINCENT & CO. G. Vincent, encanteur.—SAMEDI, 6 mai 1871, ... [illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Habillements fins, Chapeaux paille, panama et casimir.

PAR GABRIEL LEAUMONT—... VENDREDI, 5 mai, ... [illegible]

Conditions comptant. 5 mai

PAR EUGENE TOURNE.

Savon de Marseille et Salaisons, pour compte du brick Gallia, arrivé de Marseille.

PAR EUGENE TOURNE.—SAMEDI, 6 mai 1871, ... [illegible]

Vente importante et positive A LONG CRÉDIT

[illegible]

PAR Wm DE LACY.

Vente sans Réserve,

De Propriété de valeur dans le Deuxième District.

PASSAGE DE LA BOURSE No. 127.

PAR WM. DE LACY, encanteur ... [illegible]

PAR M. BARNETT.

MAURICE BARNETT, Encanteur, ... [illegible]

PAR O. VALETON.

Fonds d'une Grocerie, bien assortie, à l'encan, pour cause de décès.

PAR O. VALETON, encanteur.—VENDREDI, 5 mai, ... [illegible]

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 16, rue Bienville, entre Tchoupitoulas et Magasin.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, ... [illegible]

Bureaux de la Compagnie Sun d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Au No 68 de la rue du Camp.

Nlle-Orléans, 21 janvier 1871.

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

[illegible]

THOMAS SLOO, Président.

[illegible]

ANDREW HERO Jr., Notaire public.

THOMAS SLOO, Président.

JNO. G. GAINES, Vice-Président.

THOS. ... , Secrétaire.

CAZAUX & VERGNOLE,

[illegible]

IMPORTATION DIRECTE.

[illegible]